19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11 No de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21 Nº d'enregistrement national :

03 50112

2 853 881

(51) Int CI7: B 64 C 3/14, B 64 C 3/38

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- 2 Date de dépôt : 17.04.03.
- (30) Priorité :

- (71) Demandeur(s): NOURRISSAT PHILIPPE JACQUES PIERRE FR.
- Date de mise à la disposition du public de la demande : 22.10.04 Bulletin 04/43.
- 56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- .

(72) Inventeur(s) :

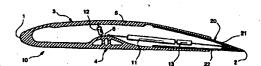
- 73) Titulaire(s) :
- Mandataire(s): BREVALEX.
- ELEMENT DE VOILURE A PROFIL VARIABLE D'UN ENGIN EVOLUANT DANS UN FLUIDE, TEL QU'UNE AILE D'AVIRON.

L'invention permet de modifier le profil de la voilure d'un aéronef ou des appendices immergés d'un navire, modifiant ainsi ses performances, c'est-à-dire sa portance et sa traînée, sans créer de discontinuité au niveau des surfaces du profil

trainée, sans creer de discontinuite au niveau des surfaces du profil.

Il comprend principalement une partie fixe (10) portant le bord d'attaque (1), un intrados (4) rigide et un extrados (3) légèrement flexible, et une partie mobile (20) dont une partie intrados (22) coulisse sur la partie intrados (4) de la partie fixe (10) et une partie extrados (21) coulisse sur l'extrados (3) de la partie fixe (10). Des vérins (12, 12 et 13), ou des moteurs, peuvent permettre les mouvements relatifs de la partie mobile (20) par rapport à la partie fixe (10).

Application, en particulier, à tous les aéronefs.





ELEMENT DE VOILURE A PROFIL VARIABLE D'UN ENGIN EVOLUANT DANS UN FLUIDE, TEL QU'UNE AILE D'AVION

5

10

15

20

25

30

DESCRIPTION

Domaine de l'invention

L'invention concerne principalement le domaine de l'aviation, en particulier les avions ou missiles nécessitant, pour s'adapter à différentes conditions de vol, d'être dotés d'ailes et d'empennage de queue dont le profil peut être modifié, afin de fournir à l'avion une portance suffisante à basse vitesse et une traînée réduite à haute vitesse.

L'invention concerne aussi le domaine des appendices immergés dans l'eau des navires de surface et des sous-marins dont le profil peut, par sa capacité à être modifié, fournir au navire ou au sous-marin un accroissement des performances hydrodynamiques de ces appendices.

Art antérieur et problèmes posés

Il est connu que la pression s'exerçant sur les parois d'un corps parcouru par un fluide tel que l'air ou l'eau est inversement proportionnelle à la vitesse d'écoulement du fluide. La vitesse d'écoulement étant plus élevée sur l'extrados que sur l'intrados, il en résulte une pression moindre sur l'extrados qui crée une portance (théorème de Daniel BERNOUILLI).

De plus, il est connu d'utiliser la déformation de la section d'une aile d'avion pour

augmenter ou diminuer la surface portante voilure. En effet, lors des décollages et atterrissages à basse vitesse, on éprouve le besoin d'augmenter la surface portante de l'avion. Ainsi, il est très fréquent d'utiliser des volets d'atterrissage, volets de bord de fuite, sur les deux ailes d'un avion pour augmenter la surface portante. C'est le cas lors de l'atterrissage et du décollage, durant lesquels la vitesse de l'avion n'est pas suffisamment élevée pour que la surface totale de la voilure, sans les volets, assure la portance de l'avion. De plus, aux vitesses élevées, une trop grande surface de voilure peut générer, de facon excessive, une augmentation du aérodynamique, coefficient de traînée mesure de la force de résistance à donnant la l'avancement. Le coefficient de traînée aérodynamique est proportionnel à la surface frontale de l'aile et évolue avec le carré de vitesse. On éprouve donc le besoin de réduire, de façon conséquente, la surface de portance et la section des ailes. En effet, si celle-ci est moins importante, elle a tendance à moins perturber l'écoulement de l'air le long des surfaces intrados et extrados des ailes de l'avion et réduit la traînée de l'avion.

On éprouve également le besoin de réduire la vitesse des avions et d'en augmenter la portance, lorsque ceux-ci doivent atterrir et décoller sur des pistes d'aérodromes relativement courtes ou quand le rapport poids/puissance de l'avion ne permet pas un décollage dans des conditions de sécurité sur la longueur de piste disponible. En effet, la longueur de ces dernières peut ne pas permettre d'atteindre la

10

15

20

25

vitesse théorique conseillée pour le décollage, pour une surface de voilure déterminée. Une augmentation de la portance par allongement de la corde du profil est alors nécessaire.

accroissements Indépendamment des portance que nécessitent les phases de décollage et d'atterrissage énoncées supra, le but de l'invention est donc de proposer un système de modification du profil d'une aile destiné à accroître le domaine d'évolution du véhicule, par exemple de vol d'un avion ou d'un missile. L'invention vise également à donner la possibilité de faire varier, de façon dissymétrique, voire opposée, le profil de chacune des ailes de l'avion ou du missile, permettant ainsi de provoquer, un mouvement de roulis en évitant l'utilisation d'ailerons, tout en réduisant le niveau de perturbation aérodynamique non voulu dans l'écoulement de l'air autour de l'aile et, par voie de conséquence, du bruit généré.

20

10

15

Résumé de l'invention

A cet effet, l'objet principal de l'invention est un élément de voilure d'aéronef à profil variable comportant :

- 25 une partie fixe constituée de :
 - un bord d'attaque ;
 - ♦ un intrados rigide ;
 - un extrados, légèrement flexible, solidaire, dans sa partie antérieure, du bord d'attaque;
- 30 une partie mobile coulissant par rapport à la partie fixe et se terminant, vers l'arrière, par un bord de

fuite ayant une partie intrados pouvant coulisser par rapport à l'intrados de la partie fixe et une partie extrados légèrement flexible pouvant coulisser par rapport à l'extrados de la partie fixe, afin de raccourcir ou rallonger la corde du profil et, par ce fait, augmenter ou diminuer la portance du profil de l'élément de voilure, et

- des moyens moteurs pour faire coulisser la partie mobile constituant le bord de fuite sur l'intrados et l'extrados de la partie fixe.

Cette invention s'applique particulièrement à la section d'une aile de l'avion.

Dans la réalisation préférentielle de l'invention, l'extrados de la partie fixe est légèrement flexible par rapport à l'ensemble bord d'attaque - intrados rigide, pour permettre la diminution ou l'augmentation de l'épaisseur du profil de l'aile.

De préférence, un vérin est fixé par une 20 première extrémité à un longeron portant l'intrados de la partie fixe et, par une deuxième extrémité, à l'intérieur de l'extrados de cette même partie fixe.

Liste des figures

10

- 25 L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description suivante d'une réalisation de l'invention. Elle est accompagnée de trois figures représentant respectivement :
- figure 1, en coupe, l'invention appliquée 30 à une aile d'avion, lorsqu'elle est déployée ;

- figure 2, en coupe, l'invention appliquée à cette même aile d'avion, lorsque celle-ci est en position repliée; et
- figure 3, en coupe, l'invention appliquée
 à un profil hybride, par exemple la gouverne d'un avion.

Description détaillée d'une réalisation de l'invention

La réalisation décrite de l'invention est relative à son application à une aile d'avion. En .10 d'autres termes, les deux figures 1 et 2 montrent la section de l'aile de l'avion, coupée parallèlement à l'axe de l'avion. L'aile comprend principalement deux parties, une partie fixe 10 et une partie mobile 20. La partie fixe 10 comprend un bord d'attaque 1, par lequel 15 l'air est partagé des deux côtés de celle-ci, une partie inférieure constituant l'intrados 4 et une partie supérieure constituant l'extrados 3. L'intrados 4 est plutôt plan, de son côté extérieur de l'aile, tandis que l'extrados 3 est plutôt de forme convexe. 20 Ces deux éléments sont renforcés, par une structure du type longeron 6 pour l'intrados 4, parcourant toute l'aile, et par un renforcement intérieur 5 pour l'extrados 3. Ce dernier est monté plus ou moins flexible par rapport au bord d'attaque 1, de manière à 25 rapprocher c'est-à-dire se s'abaisser, pouvoir substantiellement de l'intrados 4. Cette partie fixe 10 a été représentée en étant constituée de pièces différentes distinguables grâce aux hachures qui sont différentes pour symboliser deux matériaux différents. Ceci permet de montrer que cette partie fixe 10 est fabriquée à partir de deux pièces au moins.

La partie arrière de l'aile est constitué principalement de la partie mobile 20 constituant le bord de fuite 2 de l'aile. Elle est montée, par ses deux parties extrados 21 et intrados 22, coulissante par rapport à la partie fixe 10, respectivement sur les extrados 3 et intrados 4 de la partie fixe 10. Le fait que l'extrados 3 de la partie fixe 10 soit plus ou moins flexible permet de conserver la jonction de l'extrados 3 de la partie fixe 10 avec l'extrados 21 de la partie mobile 20. Un premier vérin 11 est utilisé comme moyen moteur pour permettre à la partie mobile 20 de coulisser par rapport à la partie fixe 10. Une première extrémité de ce premier vérin 11 est alors fixée à l'intérieur de l'intrados 4, plus précisément au longeron 6 de la partie fixe 10 qui porte l'intrados 4 et, par une autre extrémité, à l'intérieur du bord de fuite 2 de la partie mobile 20.

Un deuxième vérin 12 est fixé par une première extrémité, au renforcement intérieur 5 de l'extrados 3 et par une autre extrémité au longeron 6 fixé à la partie intérieur de l'intrados 4. L'actionnement de ce deuxième vérin 12 permet donc de rapprocher ou d'écarter, un temps soit peu l'extrados 3 de l'intrados 4. Il contribue également au renforcement de la structure de la voilure.

Les moyens moteurs comprennent ici un troisième vérin 13 peut être éventuellement utilisé entre le deuxième vérin 11 et la partie intérieure du bord de fuite 2 pour faire intervenir un mouvement indépendant de celui provoqué par le premier vérin 11, mais agissant dans la même direction. En effet, pour compenser ou ajuster la position en roulis de l'avion,

10

15

20

25

il est possible de moduler, d'une aile par rapport à l'autre, la longueur de la section d'une aile, afin d'agir sur la stabilité en roulis de l'appareil.

Dans cette réalisation, des vérins 11 et 13 sont utilisés pour symboliser les moyens moteurs. Des moteurs électriques peuvent être également avantageusement utilisés.

Alors que sur un avion classique, mouvement de roulis est provoqué par un mouvement opposé des ailerons (vers le bas, à l'extérieur du virage, vers le haut, à l'intérieur), le mouvement d'un avion doté d'ailes à profil variable pourra résulter d'une variation de portance sur l'une ou l'autre des ailes (diminution de la portance à l'intérieur ou Cette limitation des augmentation à l'extérieur). contribue à appendices des ailes mouvements des atténuer les perturbations aérodynamiques autour des ailes. Elle doit en outre réduire, voire éliminer, le phénomène dit de lacet inverse induit, sur un avion traditionnel, par le déplacement vers le bas de l'aileron de l'aile située à l'extérieur du virage.

La figure 2 permet de montrer comment l'action des premier et deuxième vérins 11 et 12 agit sur la partie mobile 20 par rapport à la partie mobile 10 fixe. On constate que l'intrados 3 de la partie fixe 10 s'est affaissé et que la corde du profil de l'aile s'est raccourcie. Ainsi, l'épaisseur de l'aile, par rapport à l'écoulement de l'air en plein vol, a moins d'influence sur le comportement de l'avion.

On peut noter que les trois vérins 11, 12 et 13 peuvent être remplacés chacun par un moteur électrique.

10

15

20

25

Le bord de fuite 2 de la partie mobile 20 doit présenter une résistance suffisante à la déformation longitudinale.

Le coulissement de la partie mobile 20 sur la partie fixe 10 peut être réalisé par simple ajustement, le frottement matière/matière pouvant être éventuellement facilité grâce à une légère couche de lubrifiant. D'autres moyens mécaniques de coulissement peuvent être également envisagés.

On comprend ainsi qu'il est possible de modifier la géométrie de la voilure de l'avion, et notamment les ailes, par une transition régulière du profil de cette même voilure.

Cette variation dissymétrique, ou opposée,

du profil de chacune des ailes, s'appliquant,
contrairement aux ailerons, non pas sur une fraction
mais sur l'ensemble de l'envergure de l'avion ou du
missile, accroit les capacités de manœuvre de ces
derniers.

20 Il est possible d'appliquer ce principe à plusieurs types d'avions ou aéronefs différents, civils et militaires, tels que les planeurs, les avions civils et militaires, les missiles, mais aussi aux pales des hélicoptères, et aux drones et modèles réduits.

Le principe peut également être appliqué aux gouvernes de direction et de profondeur des avions, c'est-à-dire les empennages verticaux et horizontaux placés à la queue de l'avion.

La figure 3 montre une telle application.

30 Pour ce faire, on utilise deux éléments analogues à celui qui a été décrit précédemment. Une différence persiste entre les deux éléments 30A et 30B, qui sont

10

utilisés sur cette figure 3. En effet, compte tenu du fait qu'ils sont accolés par leurs intrados respectifs 34A et 34B, ils ne peuvent pas être totalement identiques, mais ont une forme symétrique.

De plus, sur cette figure 3, l'élément de position dépliée, représenté en 30A est gauche c'est-à-dire que la partie mobile 31A est sortie par rapport à la partie fixe constituée de l'intrados 34A et de l'extrados 35A. En revanche, l'élément de droite 30B est en position repliée, c'est-à-dire que sa partie mobile 31B est enfoncée dans la partie fixe constituée par l'intrados 34B et l'extrados 35B. De ce fait, une dissymétrie de l'ensemble apparaît. Ceci provoque donc aérodynamique augmentation de la portance une s'exerçant dans la direction de la moitié du profil déplié. Cette réalisation peut être appliquée à tout appendice évoluant dans un fluide et, notamment, à la gouverne de direction d'un avion.

En remarquant que ce dernier peut être coiffé à son avant d'un bord d'attaque 32, coiffant les deux bords d'attaque 33A et 33B, on constate qu'on peut profondeur une gouverne de construire éventuellement, de direction, pouvant se déformer en créer une force manière à cours de vol, de aérodynamique en mesure d'agir sur la position de l'avion et, par ce fait, sur sa trajectoire.

Ce principe associant deux éléments analogues peut éventuellement être appliqué aux ailes d'un avion ou d'un missile dont le profil pourrait être ainsi profondément modifié jusqu'à inverser la direction de la portance aérodynamique.

10

15

20

25

Il est également possible d'étendre l'application de ce principe à l'hydrodynamique en l'installant sur des foils ou quilles de voiliers ou sur les appendices directionnels de véhicules ou d'engins évoluant sous la surface de l'eau, tels que les sous-marins ou les torpilles.

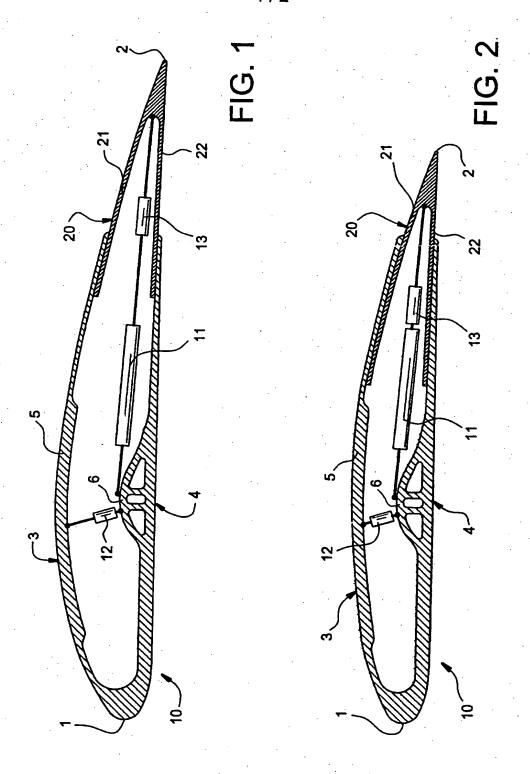
Le principe pourrait aussi être appliqué aux voiles de voiliers expérimentaux dotés de profils d'aile d'avion, ainsi qu'aux dispositifs destinés à capter l'énergie des courants marins.

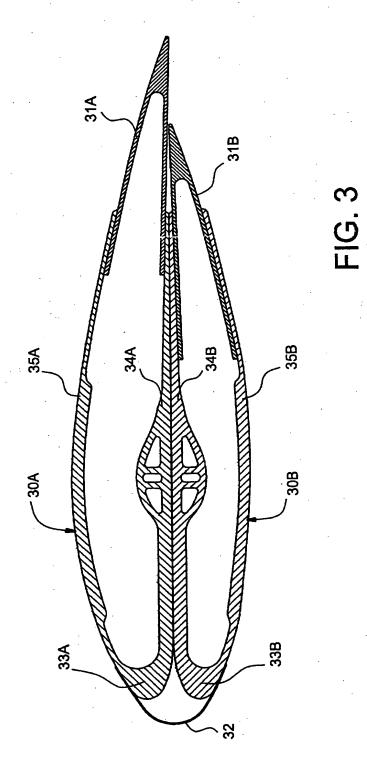
REVENDICATIONS

- 1. Elément de voilure à profil variable d'un véhicule évoluant dans un élément fluide, comprenant :
- une première partie fixe (10), elle-même constituée de :
- ♦ un bord d'attaque (1);
- ♦ un intrados (4), rigide ; et
- 10 ♦ un extrados (3), légèrement flexible, solidaire, dans sa partie antérieure, du bord d'attaque (1);
 - une partie mobile (20) coulissant par rapport à la partie fixe (10) se terminant, vers l'arrière, par le bord de fuite (2) de l'aile, constituée elle-même d'une partie intrados (22) pouvant coulisser par rapport à l'intrados (4) de la partie fixe (10) et d'une partie extrados (21), légèrement flexible pouvant coulisser par rapport à l'extrados (3) de la partie fixe (10), pour raccourcir ou rallonger la corde du profil de l'élément de voilure; et
 - des moyens moteurs pour faire coulisser la partie mobile (20) constituant le bord de fuite (2) par rapport à l'intrados (4) et l'extrados (3) de la partie fixe (3).
- 25 2. Elément de voilure selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il constitue une aile d'avion.
- 3. Elément de la voilure selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend un vérin (12) dont une première extrémité est fixée à un longeron (6) portant l'intrados (4) de la partie fixe

15

(10) et une deuxième extrémité est fixée à l'intérieur de l'extrados (3) de cette même partie fixe (10).







RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE

EA A

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche FA 633023 FR 0350112

N° d'enregistrement national

DOCU		Revendication(s) concemée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI B64C3/14 B64C3/38		
atégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes				
(GB 548 407 A (JAMES HENRY WINCH) 8 octobre 1942 (1942-10-08) * page 1, ligne 10-16 * * page 3, ligne 49 - ligne 54 * * figures 1,2 *	1-3			
Y	DE 656 118 C (FRITZ FREIHERR VON BOENIGK) 31 janvier 1938 (1938-01-31) * figures 1,2 *	1-3			
Y	US 2 350 809 A (GIOVANNI PELESSONI) 6 juin 1944 (1944-06-06) * figures 1,2 *	1-3			
A	GB 134 409 A (L. PILICHOWSKI) 6 novembre 1919 (1919-11-06) * figures *	1-3			
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)		
			B64C		
	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur		
	31 octobre 2003	Estrela y Calpe, J			
Y:1	CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS T: thécrie ou prin	cipe à la base d prevet bénéficia ipôt et qui n'a é r'à une date pos emande	nt d'une date anteneure té publié qu'à cette date		

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0350112 FA 633023

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

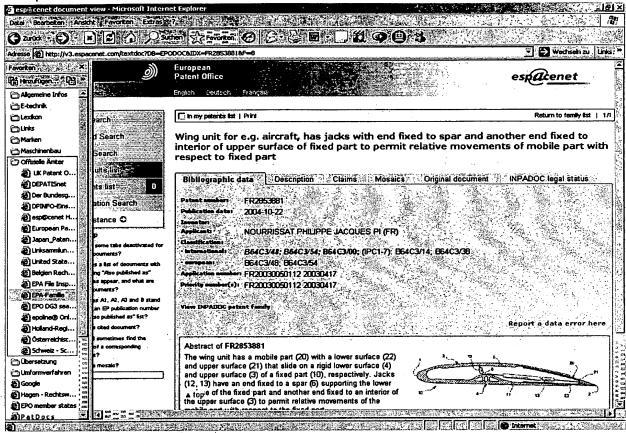
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date d31-10-2003

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication		
GB	548407	A	08-10-1942	AUCUN		 	
DE	656118	C	31-01-1938	AUCUN		 	
US	2350809	A	06-06-1944	AUCUN		 	
GB	134409	·A		AUCUN			

Abstract of FR2853881

The wing unit has a mobile part (20) with a lower surface (22) and upper surface (21) that slide on a rigid lower surface (4) and upper surface (3) of a fixed part (10), respectively. Jacks (12, 13) have an end fixed to a spar (6) supporting the lower surface of the fixed part and another end fixed to an interior of the upper surface (3) to permit relative movements of the mobile part with respect to the fixed part.



This Page is Inserted by IFW Indexing and Scanning Operations and is not part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images include but are not limited to the items checked:

M BLACK BORDERS
☐ IMAGE CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
☐ FADED TEXT OR DRAWING
BLURRED OR ILLEGIBLE TEXT OR DRAWING
SKEWED/SLANTED IMAGES
COLOR OR BLACK AND WHITE PHOTOGRAPHS
GRAY SCALE DOCUMENTS
☐ LINES OR MARKS ON ORIGINAL DOCUMENT
☐ REFERENCE(S) OR EXHIBIT(S) SUBMITTED ARE POOR QUALITY
OTHER:

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.

As rescanning these documents will not correct the image problems checked, please do not report these problems to the IFW Image Problem Mailbox.